

CONSEIL COMMUNAL DU 05 SEPTEMBRE 2016

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation de Monsieur Christophe Berton en qualité de Conseiller communal suite à la démission de Madame Marie-France Bréda
Le Conseil communal vérifie les pouvoirs de Mr Christophe Berton. Celui-ci prête serment et est installé en qualité de Conseiller communal.

2. Régie communale autonome - Contrat de gestion - Approbation
Le Conseil communal approuve le contrat de gestion établi entre la Régie theutoise et la commune de Theux pour une période de 3 ans.

3. Fabrique d'église de Becco - Budget de l'exercice 2017 – Approbation
Approuve le budget de l'exercice 2016 de la Fabrique d'église de Becco portant:
En recettes la somme de 40.059,50 €
En dépenses la somme de 40.059,50 €
Intervention communale: 28.250,41 €

4. Fabrique d'église de Jehanster - Budget de l'exercice 2017 – Avis
Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2017 de la Fabrique d'église de Jehanster portant:
En recettes la somme de 12.017,89 €
En dépenses la somme de 12.017,89 €

5. Fabrique d'église de Juslenville - Budget de l'exercice 2017 – Approbation
Approuve le budget de l'exercice 2017 de la Fabrique d'église de Juslenville portant:
En recettes la somme de 60.767,33 €
En dépenses la somme de 60.767,33 €
Intervention communale: 47.589,91 €

6. Fabrique d'église de La Reid - Budget de l'exercice 2017 – Approbation
Approuve le budget 2017 portant:
En recettes: 11.127,97 €
En dépenses: 11.127,97 €
Pas d'intervention communale

7. Fabrique d'église d'Oneux - Budget de l'exercice 2017 – Approbation
Approuve le budget de l'exercice 2017 de la Fabrique d'église d'Oneux portant:
En recettes la somme de 13.787,21 €
En dépenses la somme de 13.787,21 €
Intervention communale: 2838,82 €

8. Fabrique d'église de Polleur - Budget de l'exercice 2017 – Approbation
Approuve le budget de l'exercice 2017 de la Fabrique d'église de Polleur portant:
En recettes la somme de 29.236,00 €
En dépenses la somme de 29.236,00 €
Intervention communale: 11014,86 €

9. Fabrique d'église de Theux - Budget de l'exercice 2017 – Approbation
Approuve le budget de l'exercice 2017 reprenant:
En recettes: 57.861,00 €
En dépenses: 57.861,00 €
Intervention communale: 16.505,53 €

10. Centre médical hélicopté - Contrôle de l'utilisation de la subvention de 2015 - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2016

Décide de leur octroyer une subvention de 3026,75 € pour l'exercice 2016.

11. Congrès annuel de la Fédération provinciale liégeoise des Directeurs généraux - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2016

Décide de leur octroyer une subvention de 50 € pour l'exercice 2016.

12. Programme d'ancrage communal du logement - La Boverie n° 2 et 4 - Désignation d'un auteur de projet - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges destiné à désigner un auteur de projet pour les travaux à réaliser dans le cadre du programme d'ancrage communal du logement.

13. Acquisition de blindages pour le service des travaux et des eaux - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges destiné à l'acquisition de blindages pour le service des eaux.

14. Emprunts groupés pour le financement des dépenses extraordinaires 2016 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil approuve le nouveau cahier spécial des charges destinés à conclure des emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires.

15. Cimetières communaux - Mise en place de caveaux et de stèles mémorielles - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Collège approuve le cahier spécial des charges destiné à la mise en place de caveaux et de stèles mémorielles dans les cimetières communaux.

16. Suppression de poteaux électrique - Place Taskin et Place du Vinâve - Ouverture de crédit – Approbation

Le Conseil approuve l'ouverture de crédit destinée à la suppression de 2 poteaux électriques de la Place Taskin et à l'enfouissement des infrastructures Tecteo et Voo.

17. Placement d'un coffret électrique rue Chinrue - Ouverture de crédit – Approbation

Le Conseil approuve l'ouverture de crédit destinée au placement d'un coffret électrique dans la cabine électrique de la rue Chinrue pour les festivités.

18. Liaison Centre Culturel - Delta Lloyd - Désignation d'un bureau d'études en stabilité et techniques spéciales – Ratification

Le Conseil ratifie le cahier des charges destinés à désigner un bureau d'études en stabilité et en techniques spéciales pour le bâtiment de liaison du centre culturel et de la delta lloyd.

19. Création d'une voirie dans le périmètre du PCA "Concorde - Grands Prés - Petit Vinâve" dans les parcelles ou partie de parcelles cadastrées Theux, 1ière division, section A n° 518b, 520d, 525e, 544b, 544e, 544g, 544h.- Résultats de l'enquête publique et décision.

Dans le cadre du dossier de demande de permis d'urbanisme « construction d'une urbanisation comprenant 63 logements, voiries, parkings et espaces communs – PCA de Theux » introduite par la société Etienne Piron SA, le Conseil communal marque son accord à la création d'une voirie, telle que reprise sous liséré jaune au « plan de délimitation des voiries à créer », dressé par le bureau d'études Maréchal et Baudinet SPRL.

20. Location par bail de résidence principale de l'immeuble rue Félix Close, 34 - Décision formelle et fixation des conditions – Approbation

Considérant que le contrat de location a pris fin au 31 août 2016 et que l'Autorité communale ne s'est pas encore positionnée sur le devenir de ce bâtiment dans le cadre du projet plus global de l'aménagement de Polleur, le Conseil communal décide que l'immeuble sis rue Félix Close, 34 fera l'objet d'un bail de résidence principale d'une durée d'un an et approuve le projet de bail.

21. Bornage au niveau du domaine public rue Chawieumont à proximité d'une cabine de gaz existante en vue d'implanter une nouvelle cabine – Décision

En application de l'article 32 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, le Conseil communal décide de procéder au bornage contradictoire entre le domaine public à usage de talus rue Chawieumont et une future parcelle destinée à l'implantation d'une nouvelle cabine de gaz.

22. Bornage contradictoire entre le chemin n° 2 à l'atlas de Polleur et la parcelle cadastrée Theux, 2ième division, section E n° 412p – Décision

En application de l'article 32 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, le Conseil communal décide de procéder au bornage contradictoire entre le chemin n° 2 à l'atlas de Polleur et la parcelle cadastrée Theux, 2ième division, section E n°412p.

23. Vente d'automne de coupes de bois (exercice 2017) - Catalogue de bois de sciage et catalogue de bois de chauffage - Conditions et mode de passation des ventes – Approbation

Le cantonnement de Spa du Département de la Nature et des Forêts ayant transmis les états de martelage et les propositions de lotissement des ventes de coupes de bois de l'exercice 2017 (21 lots de bois marchands pour un volume de 11.363 m³ et 43 lots de bois de chauffage pour un volume de 1.238 m³), le Conseil approuve les cahiers des charges de vente, la destination des produits des coupes et le mode d'adjudication.

24. Convention pour prise en possession anticipée d'un domaine privé par la région wallonne dans le cadre de l'aménagement du giratoire de la Fontaine Mélotte.- Ratification.

Afin de ne pas retarder le chantier du SPW à la Fontaine Mélotte pour un problème d'emprise non acquise à ce moment par la Région wallonne, le Collège communal a signé une convention avec le propriétaire riverain pour prise de possession anticipée du terrain nécessaire aux travaux. Cette convention est ratifiée par le Conseil communal.

25. Contrat de Rivière Vesdre - Protocole d'accord 2017 -2019.

La cellule coordination du CRV propose une série d'actions à inscrire dans le protocole d'accord 2017-2019 dont l'engagement de la commune à poursuivre le soutien du CRV par l'octroi d'un subside annuel de 2.703 euros.

Le Conseil prend connaissance du protocole d'accord proposé par le CRV, approuve la liste des actions retenues en ce compris le subside annuel.